

Compte rendu de la Commission extra municipale du 5 décembre 2012

Excusés : M. Le Maire, Me Lefeuvre, M. Dasseux

Présents : Joëlle Contie, Frédérique Rivière, Jean François Martineau, Claude Deramchi, Marianne Rousseau, Claudine Meyzat, Christine Fernandez, Lionel Combeau, Francis Cortez, Bernard Barbary, André Deschamps, Guy Macoin, Abdelhamid El Moueffak, Arlette Esclaffer, Ginette Uroz, Yohann Tostivint, Vincent Belloteau, Jocelyne Barbier, Sylvio Lequellec, Chrystèle Gibiat, Nils Fouchier, Christian Moreau, Philippe Gory, Eric Daboïr, Lydie Rodriguez, Karine Noulaud, Amandine Raille-Hamman, Audrey Michel, Aurélie Vigier, Camille Raynaud, Marie Laure Montcouquiol, Alain Raynaud, Isabelle Bouldouyré, Marlène Petit, Marine Phelippeau, Stéphanie Maoudj.

Présentation du pôle Enfance jeunesse

Suite au vote du principe de municipalisation des accueils de loisirs Jean Sigalas et de la maison de l'Enfance au 1 janvier 2013 (votée à l'unanimité en octobre dernier) à la volonté de M. le maire et des élus de saisir cette opportunité pour développer de manière cohérente un pôle Enfance jeunesse où tous les acteurs du territoire y auront leur place (centre social, associations de parents d'élèves, accueils de loisirs Jean Sigalas, Maison de l'Enfance, accueils périscolaires, SAVA, PUBD, ALC, FLEP, Associations sportives et culturelles, All Boards Family ...etc..) en travaillant et construisant un projet éducatif commun, des partenariats, tout cela dans le seul intérêt des enfants, des familles et de la jeunesse de notre commune.

La nouvelle organisation du pôle Enfance Jeunesse : c'est l'intégration des accueils de loisirs :

- Rattachement de part ses missions au service scolaire périscolaire qui gère les accueils périscolaires. Ce qui fait : Restauration, Accueils périscolaires et scolaires, Pause méridienne, Accueils de loisirs, Portage des repas à domicile et Entretien des bâtiments communaux.
- Pour les permanents : CDI de droits publics ont été proposés aux salariés (Indice calculé sur les 12 derniers mois avec primes intégrés, congés payés, formation etc.....) possibilité de passer les concours de la fonction publique pour intégration, travail mené avec le centre de gestion (Me Bassin) relecture des contrats et des documents, les contrats ont été remis à chaque salariée qui ont jusqu'au 26 décembre pour donner une réponse négative ou positive, dans le cas de la négative c'est un licenciement classique qui sera engagé. Un rendez-vous individuel pour chaque salariée est prévu le 6 et le 7 décembre 2012.
- Réunion avec les employés de CCA, Mr le maire et des élus (novembre 2012)
- Droits à la formation CNFPT et aux congés identiques que les autres agents mairie (journée du maire etc..., à savoir sans disfonctionnement du service)
- Nombreuses réunions de travail avec la directrice, le président, le DGS et l'élue référent sur les conditions de travail, la volonté de politique sociale.
- Transferts des contrats en cours (véhicules, assurances diverses, téléphonie, maintenance photocopieur,....)
- Rencontre avec les syndicats CGT, UNSA sur le personnel CCA
- Résiliation par l'association de contrats plus utilisés dans le cadre de la municipalisation (Cabinet comptable et expert comptable, banques, Weeka, en fonction des contrats
- Reconduction des tarifs pour l'année en cours (délibération présentée au prochain Conseil municipal)
- Volonté d'une politique sociale de la municipalité et des conditions de travail des agents
- Inventaire du patrimoine
- Reste à voir les avantages suivants : Mutex, Prévoyance, et COS (normalement c'est OK car + de 80 H mois) pour les permanents, en attente de réponse des organismes concernés ?
- Mise en place d'un plan de titularisation sur 3 ou 4 ans

Les accueils de loisirs du centre Jean Sigalas et la Maison de l'Enfance (dont @nime jeunes) seront partie intégrante de ce nouveau pôle enfance Jeunesse dont la responsable est Chrystèle Gibiat et l'élue référent Joëlle Contie.

Les commissions municipales et extra municipales aura toute leur place pour être un lieu de réflexion et de proposition sur les temps de loisirs ou les temps libres des enfants et des jeunes notamment dans le cadre de la refondation de l'école annoncée par le président de la république car il n'est jamais aisé de trouver une solution adaptée pour la garde de ses enfants, d'âge scolaire, après la classe, pendant les vacances scolaires.

Pour beaucoup de parents, les temps libres des enfants sont souvent source d'angoisse.

Quant aux adolescents ils sont demandeurs d'horaires adaptés, **leur souhait c'est d'être acteur de leurs loisirs** (Anim@ jeunes permet aux 11 -15 ans de **se retrouver** dans un site agréable et ce pôle est à développer).

Notre objectif est d'apporter aux parents et aux jeunes des solutions adaptées à leurs besoins dans un environnement agréable avec un encadrement de qualité.

Afin de faire une étude plus précise la commission extra municipale propose de faire un état des lieux sur le territoire auprès des associations, des institutions et des usagers (familles), toujours dans le but de coordonner et d'harmoniser avec l'existant. Les actions sont déjà nombreuses mais pas forcément connues des publics concernés.

Concernant les CEE, rien d'arrêter à ce jour, deux études sont en cours, une avec le Centre Social St Exupéry (forfait) ou l'autre qui serait assumée par la collectivité (à l'heure). Ces deux solutions ont déjà été abordées et débattues entre élus et différentes instances. Le budget 2013 en construction tiendra compte d'une de ces nouvelles organisations. C'est un choix politique que les élus assumeront.

Pour les premiers jours de l'année 2,3 et 4 janvier 2013, période transitoire, la mairie embauchera en CDD si nécessaire afin de palier à l'accueil des enfants (vacances de Noël).

Reprise des Accueils de loisirs par la mairie :

Des points évoqués par les participants :

Les différents participants à la commission se félicitent de la municipalisation des accueils de loisirs (Centre Jean Sigalas et Maison de l'Enfance), de la sauvegarde des emplois (reprise des 10 agents par la collectivité), de la reprise des véhicules, d'un service qui répond à un besoin de la population et demandent quand la préinscription ou prés-réservations va se mettre en place ?

La municipalité est en cours de réflexion sur ce mode de fonctionnement et, afin de gérer au mieux, va la mettre en place ainsi que la facturation unique : simplification pour les familles, il faudra un peu de temps pour intégrer le nouveau logiciel au niveau du service périscolaire.

La stagiairisation sera étalée sur 3 ou 4 ans (vu avec les syndicats et abordé lors des rencontres individuelles avec le personnel permanent de CCA) pour des raisons budgétaires mais pas seulement, Il faut également mener une réflexion globale du personnel municipal (vacataires, auxiliaires périscolaires et agents intégrés de CCA).

5 agents de CCA sont concernés par 2 types de contrats, un avec CCA et un avec la mairie pour les accueils matin/soir/pause méridienne. Une harmonisation est nécessaire à long terme.

Les agents mairie présents ce soir le sont au titre des services dont ils dépendent et non représentant d'un syndicat.

Les problématiques évoquées ce soir ont déjà fait l'objet d'une discussion en CTP.

Quant au CCD, il sera reconduit tel quel jusqu'en Février 2013, le besoin sur le terrain au niveau de la maison de l'enfance (fréquentation en hausse, environ + de 15 enfants) est réel, donc il sera probablement reconduit en CDI.

Début de réflexion sur le pôle Enfance Jeunesse :

Choix politique des élus, types de loisirs,

Projet éducatif commun sur le territoire avec tous les acteurs de celui-ci,

Faire un diagnostic (Etat des lieux) sur la commune des activités ou actions en faveur de l'Enfance et de la jeunesse pour le mois de février 2013 pour une mise en service en Septembre 2013 (nouvelle organisation au sein du pôle Enfance Jeunesse, subvention Etat annoncée dans le cadre de la refondation de l'école). Définir les enjeux

Prendre l'enfant dans sa globalité (journée, semaine, mois). Tenir compte de la restructuration de l'Education nationale (temps après l'école, voir les directives ministérielles, heure de sortie des élèves, temps libres, devoirs ? activités culturelles, sportives.....)

Objectif principal : la réussite et épanouissement de tous les enfants, projet éducatif à travailler avec les enseignants (dans le cadre de la nouvelle réforme) et développer des activités sportives et culturelles (projet municipal).

Le plan de titularisation des agents sera abordé et débattu en commission finances afin de tenir compte des incidences budgétaires. **L'élaboration d'un projet éducatif commun sur le territoire est nécessaire pour une meilleure cohérence des actions proposées en faveur des jeunes.**

La commission se félicite de la mise en place de ce pôle Enfance Jeunesse, attention, tous les enfants n'ont pas les mêmes besoins, il faudra adapter les activités (faire un panel avec différents choix possibles).

Le diagnostic (Etats des lieux) sera piloté par la mairie, ce document permettra d'élaborer le projet éducatif territorial. En conclusion, une ou plusieurs journées de travail en ateliers seront proposées à partir de l'état des lieux, la première journée pourrait avoir lieu vers la mi février afin de mener une réflexion sur la politique Enfance jeunesse sur notre territoire.